



Envoyé en préfecture le 23/05/2024
Reçu en préfecture le 23/05/2024
Publié le
ID : 001-210101739-20240522-2024_075_DEC-DE

DÉCISION DU MAIRE
PRISE SUR DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : **Signature d'un bail d'habitation avec M. Ludovic THIRION, pour le logement sis 81 rue des Tilleuls à GEX, couvrant la période du 01/06/2024 au 31/05/2027 (3.3.)**

Service : Direction générale des services (MM)

Monsieur le maire de la commune de Gex,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020_049_DEL en date du 25 mai 2020, délégrant à Monsieur le maire un certain nombre d'attributions conformément aux articles L. 2122.22 et suivants du code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que Monsieur Ludovic THIRION est un agent titulaire de la Ville de Gex, et qu'il ne dispose pas de logement répondant à ses besoins dans le parc locatif privé,

CONSIDÉRANT sa demande de pouvoir rester dans le logement communal qu'il occupe depuis le 1^{er} juillet 2015, sis 81 avenue des Tilleuls 01170 GEX,

DÉCIDE

- ✚ **DE SIGNER** le bail d'habitation ci-annexé avec Monsieur Ludovic THIRION pour la période du 01/06/2024 au 31/05/2027 et moyennant un loyer mensuel révisable annuellement, fixé à 164,66 euros.

Pour copie conforme,
Fait à Gex, le 22 mai 2024.
Le maire,
Patrice DUNAND



Le Maire soussigné certifie le caractère exécutoire de la présente décision télétransmise en S/Préfecture de Gex le 23 mai 2024, publiée sur le site internet de la ville le 23 mai 2024.